



16 mai 2007

Information concernant les ventilateurs Légendair - Société Airox

En accord avec l'AFSSAPS, la société Airox a informé le 14/05/2007 les prestataires de soins à domicile distribuant les ventilateurs Legendair de recommandations concernant la mise en route du dispositif suite à un incident grave.

Les prestataires de soins à domicile concernés par cette mesure, en France, ont reçu le courrier accompagné d'une fiche de recommandation destinée aux patients.

Les autres autorités compétentes européennes ont été informées de cette mesure par le fabricant.

Code nomenclature : 32251

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.hosmat.fr>